



Percecutiune des huissiers par telephone

Par **michel**, le **24/09/2009** à **09:03**

Bonjour,

j'ai été contacté hier par Sofinco pour un crédit fait en 1986 que je n'ai pas pu honorer. Ils me demandent de régler la somme de 1200€ par 10 chèques sous peine de me saisir mes comptes. Je leur ai demandé des justificatifs de justice qu'ils ne veulent pas me fournir. À savoir que cette personne me harcèle et m'insulte comme une moins que rien. Je ne sais pas quoi faire. Je vous remercie par avance de votre aide ne connaissant pas du tout mes droits. Ne sachant quelle sont mes droits a-t-il le droit de me saisir mes comptes ou mes meubles. Je ne refuse pas de payer ma dette mais veut à trace écrite n'ayant aucun documents de celle-ci